



Mai 2023

LE SAINT ESCOBILLOIS

Votre journal d'information municipal



DANS CETTE EDITION

RESUMES
CONSEILS
MUNICIPAUX

VIE ASSOCIATIVE

INFOS PRATIQUES

ACTUALITES DE L'ECOLE A VOS AGENDAS



Mesdames, Messieurs,
Saint-Escobilloises, Saint-Escobillois,

Proposer le meilleur aux habitants de la Commune tout en maîtrisant ses finances est une préoccupation constante, mais nos incertitudes budgétaires se confirment et ne nous laisse d'autres choix en cette année 2023, que d'augmenter les taux communaux applicables sur nos taxes foncières.

Cette décision douloureuse intervient durant une période marquée par de multiples hausses, énergies, alimentaires...

Nous nous étions refusés les années précédentes à modifier nos taxes bien que nos taux soient inférieurs à ceux pratiqués dans des communes telles que les nôtres mais notre besoin n'était pas aussi marqué qu'il n'est aujourd'hui. Bien que les bases foncières évoluent cette année de 7.10%, entraînant par conséquent des recettes supplémentaires de la fiscalité locale, le produit à percevoir ne couvrirait pas nos dépenses prévisionnelles. Ainsi la fiscalité communale sur le foncier bâti va passer de 25.77% à 27.32%, et de 34.84% à 35.54% pour le foncier non bâti représentant respectivement une évolution de 6% pour l'un et de 2% pour le second.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez quelques graphiques illustrant la situation de la commune et ce qui motive notre choix.

Ce bulletin est aussi l'occasion de vous livrer l'agenda des animations communales sous l'impulsion de nos associations, de membres du conseil municipal, de notre agglomération. Merci à toutes et tous.

Avec tout notre dévouement, très sincèrement

Votre maire, Yves VILLATE



Retrouvez nous sur le site

www.saintescobille.fr

Sur Facebook Mairie de Saint-Escobille



Communication : Valérie GALOPIN
Sindie BROLIS, Christine MAERO

Le Saint Escobillois est édité par la Mairie de Saint-Escobille

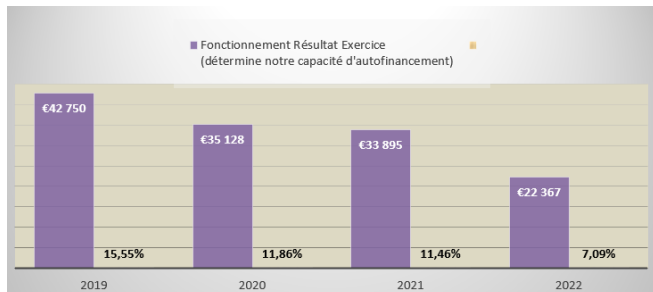
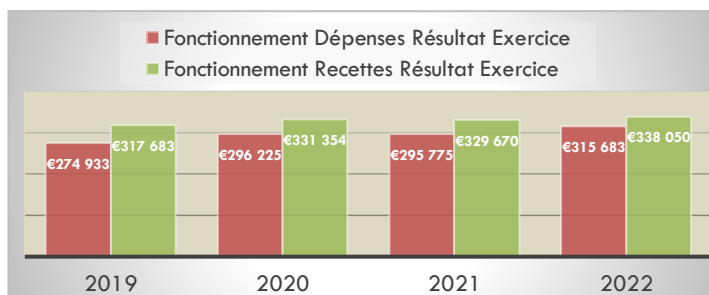


Les finances de la commune en quelques graphiques

INFORMATIONS MUNICIPALES

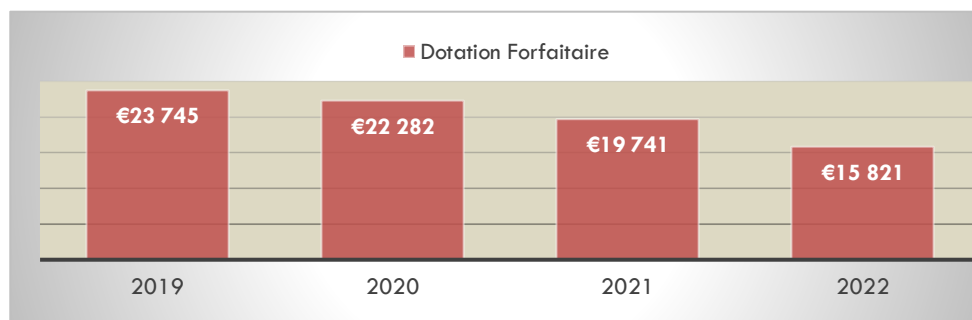
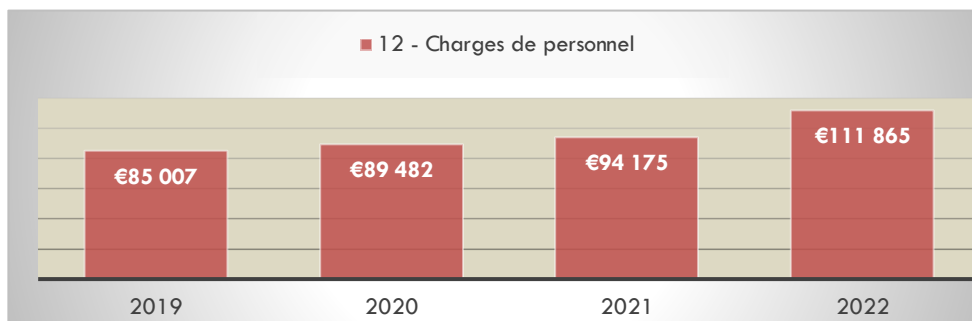
Un premier graphique confirme la maîtrise de nos dépenses en regard de nos recettes reposant pour beaucoup sur des incertitudes en début d'exercice

Le second graphique montre la baisse progressive de nos résultats, 2022 passant bien en dessous de la barre des 10%, celle-ci étant considéré comptablement et financièrement comme une zone à ne pas franchir et nous l'avons franchie en 2022.



Ces résultats de fonctionnement sont destinés à maintenir nos investissements, entretien de la commune et de son patrimoine, se donner la capacité de répondre aux besoins des habitants notamment pour nos écoles.

Voici où se situe notre difficulté actuelle. 22 000€ de progression en 3 ans dû au recrutement d'un nouvel employé communal, embauche nécessaire en l'absence de l'agent en charge de l'entretien de la commune. En effet, ce dernier demeure rémunéré par la commune et le poids de cette rémunération alourdira encore cette année ce poste de dépenses.



Focus sur nos recettes en matière de dotation forfaitaire.

En 2013, la dotation s'élevait à 44 647€

2019, 23 745€

2022 (9 ans plus tard) 15 821€, Baisse lente mais certaine

Bien entendu nos recettes ne reposent pas que sur cette dotation, celle-ci a le mérite d'être connue au moment de la construction budgétaire contrairement à d'autres recettes très fluctuantes et inconnues motivant notre grande prudence en matière de produits à percevoir.

Compte rendu résumé du Conseil municipal 14 Mars 2023**Approbation des comptes de gestion et administratif COMMUNE**

Le Compte de gestion 2022 du comptable de la collectivité de Saint-Escobille est en concordance avec le compte administratif 2022 avec un résultat de clôture de 183 608,70 €.

Affectation des résultats

Une affectation des résultats est nécessaire pour prévoir le budget 2023. Considérant que le compte administratif présente un excédent global de fonctionnement de 201 930 ,06 €, et un déficit d'investissement de 18 321,36 €. Un état des restes à réaliser au 31 Décembre 2022 à néant, le besoin d'investissement est donc de 18 321,36€.

Affectations des sommes : 18 321,36€ au compte 1068 en recettes d'investissement , 18 321,36€ en dépenses d'investissement reporté D 001, 183 608,70€ en recettes de fonctionnement reporté R002.

Approbation du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des Comptes sur l'examen des comptes et de la gestion de la CAESE au cours des exercices 2017 et suivants.**Convention CIG relative à l'assistance technique pour l'instruction des demandes d'allocations pour perte d'emploi.**

La commune est affiliée au CIG de la Grande Couronne. Celui-ci propose aux collectivités un service chômage consistant à instruire les demandes d'allocations chômage des travailleurs privés d'emplois et calculer le cas échéant le montant des droits. Cette prestation nécessite une convention entre le CIG et la commune. Cette convention est consentie pour une durée de 3 ans . A cette échéance, une nouvelle convention est passée entre les parties si celles-ci désirent poursuivre le partenariat.

Compte rendu résumé du Conseil municipal 6 Avril 2023**Subventions communales aux associations locales.**

- | | |
|--|--------------------|
| - S.E.L.S. : 700€. | - SEHP : 500 €. |
| - Amis de l'école publique : 400€ | - SEA : 200 €. |
| - COOPERATIVE SCOLAIRE : 160 €. | - Chap'Co : 500 €. |
| - AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE CHALO ST MARS : 160€. | |
| - UNC CHALO ANCIENS COMBATTANTS:160 €. | |
| - CHASSEURS DE SAINT-ESCOBILLE : 160 € | |

Participation communale aux cartes de transports scolaires

Renouvellement de la prise en charge d'une partie des frais de transports scolaires pour la rentrée scolaire 2023-2024 supportés par les familles demeurant sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en établissements scolaires pour un montant de 91,00 € sur la carte IMAGIN'R.

Budget primitif 2023 COMMUNE

Section de fonctionnement : le montant des dépenses est de 496 506.70 € et en recettes de 312 898.00€ auquel s'ajoute l'excédent 2022 reporté de 183 608.70 €.

Section d'investissement :Le montant des dépenses est de 906 045.84€ auquel s'ajoute le déficit d'investissement 2022 reporté de 18 321.36€. Le montant des recettes est de 924 367.20€ sans reste à réaliser.

Les recettes d'investissement sont alimentées principalement par les subventions de la Région, du Département, de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois

Suite Compte rendu résumé du Conseil municipal 6 Avril 2023**Budget primitif 2023 REGIE ELECTRICITE**

Nouveau budget annexe spécifique pour la gestion des panneaux photovoltaïques installés sur le toit des locaux techniques

Section de fonctionnement : le montant des dépenses et des recettes est de 8 333.70 €.

Section d'investissement : le montant des dépenses et des recettes est de 22 761.70€.

Les dépenses et les recettes tant en section de fonctionnement que d'investissement proviennent principalement des amortissements réalisés sur les panneaux photovoltaïques et sur la vente d'électricité produits par les panneaux

Informations diverses : Il a été proposé à la commune de Saint-Escobille de rejoindre le dispositif ELEC 2025 de l'UGAP et à ce titre le conseil municipal reste partagé quant à l'opportunité de rejoindre ce dispositif

Compte rendu résumé du Conseil municipal 10 Mai 2023**Vote des 3 taxes.**

TAXE FONCIERE, taux 2023 proposé à 27.32% (en 2022 : 25,77%)

sur une base prévisionnelle de 534 300€

TAXE FONCIERE NON BATI, taux 2023 proposé à 35.54% (en 2022 : 34,84%)

sur une base prévisionnelle de 91 100€

TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES, taux 2023 proposé à 8.42%

(auparavant : 8 ,00%) sur une base prévisionnelle de 27 192€

Adhésion à la compétence « Développement des usages et services numériques » du syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique (SMO)

Mme TASSEL Mireille en tant que déléguée titulaire et Mme MENARD Véronique en tant que déléguée suppléante représenteront la Commune de Saint-Escobille au sein du comité syndical d'Essonne Numérique

Nomination du correspondant Incendie et Secours

Les services de l'Etat et le SDIS souhaitent mettre en place dans chaque commune un interlocuteur privilégié en charge des questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies dans chaque commune. Ce correspondant ne peut être le maire, Monsieur Michel CHASSIN est désigné comme correspondant Incendie et Secours.



Le 22 Avril dernier, quelques habitants s'étaient déplacés pour assister à une **formation au compostage**.

Mathieu BRASSELET du SIREDOM, nous a partagé son expérience et ses astuces pour réussir son compost, et ainsi réduire le poids de ses ordures ménagères et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Si vous souhaitez avoir des infos, partager des expériences :

Au SIREDOM : Matthieu BRASSELET /
mbrasselet@siredom.com ou 06 25 99 48 72
Soscompostage@siredom.com



Déchets - Énergie
Siredom
 Environnement



<http://www.etampois-sudessonne.fr>

Au printemps, votre Communauté d'Agglomération met déjà le cap sur la rentrée de septembre afin que vous puissiez préparer la première inscription ou réinscription de votre (vos) enfant(s) au périscolaire (matin ou soir) et accueil de loisirs du mercredi en toute sérénité, avant les grandes vacances.

Vous avez jusqu'au 17 juin pour remplir et retourner par mail au guichet unique les dossiers disponibles en format numérique depuis le site de l'agglomération.

Qu'importe votre situation, trouvez une oreille attentive auprès des équipes de l'agglomération : **Le guichet unique** se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au 01 64 59 27 27 ou directement sur place au 13 rue Saint-Antoine à Étampes les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 8h30 à 12h00.

La Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) présente

Festival De jour // De nuit

Élevage

DIMANCHE 4 JUIN 2023
 11h30

SAINT-ESCOBILLE - place de l'église

THÉÂTRE ET MUSIQUE DE RUE

Les Animaux de la Compagnie

Une programmation du Théâtre intercommunal d'Étampes

En partenariat avec La Lisière dans le cadre du Festival De jour // De nuit

Tout public, à partir de 10 ans

GRATUIT



Renseignements au 01 64 94 99 09 / service.culturel@caese.fr



PROJET ART ET GÉOMÉTRIE à l'école Niki de Saint Phalle

Pour cette année scolaire, notre école et notre intervenante en arts plastiques Christine MAERO, avons pour projet de travailler la géométrie à travers les arts.

Pour nous aider, nous avons fait appel à une artiste peintre plasticienne d'Angerville, Maïté VILAR, ainsi qu'au FABLAB et au Musée français de la photographie.

Nous avons fait différents ateliers tout au long de l'année.

Pour découvrir nos œuvres, **rendez-vous le samedi 10 juin 2023 à Authon-la-Plaine** pour l'exposition et la fête des écoles.

MAÏTÉ

Avec Maïté, nous avons travaillé sur les formes géométriques dans l'art pendant 7 séances de novembre à février. On a fait aussi de la peinture et des assemblages sur des formes géométriques.

Maïté est la meilleure artiste au monde !

Manon et Kenzo

LE FABLAB

Le lundi 13 février, le FABLAB d'Evry est venu à Saint-Escobille avec une découpeuse laser.

On a choisi des formes programmées et on a mis une feuille dans la découpeuse laser. Après, la découpeuse s'est adaptée aux motifs et a commencé à découper avec le laser.

Après avoir fini de découper, le laser s'est éteint et on a sorti les formes. Ces formes nous ont servi pour l'atelier cyanotype du lendemain.

Zelda et Lylwenn



LE CYANOTYPE

Le mardi 14 février, nous avons fait un atelier « cyanotype » avec 2 intervenantes du Musée français de la photographie.

Ce sont des photos sans appareil photo ! Ça consiste à mettre un produit sur une feuille. Après, nous avons mis les formes géométriques découpées la veille et on a mis les feuilles dans une boîte pour les presser. Puis nous les avons exposées à la lumière. Heureusement il faisait beau !

Ensuite, nous avons retiré les formes et avons plongé les feuilles dans un bac rempli d'eau.

La couleur bleue est apparue !

Dany et Leny



LA SORTIE AU MUSÉE FRANÇAIS DE LA PHOTOGRAPHIE DE BIÈVRES

Jeudi 16 mars, nous sommes allés au Musée français de la photographie à Bièvres.

Au début on a visité le musée.

Ensuite nous avons pique-niqué dehors.

L'après-midi, nous avons fait des photogrammes et nous avons joué avec des jeux de memory.

Puis on a fait une activité où la dame nous a photographiés avec des déguisements, comme en 1850. Il ne fallait pas sourire. C'était super !

Floriane et Ewen



LES PHOTOGRAMMES

Au musée de la photo, nous avons fait un atelier pour faire des photogrammes : des photos sans appareil photo !

On était dans une « chambre noire » avec une lumière rouge.

On a utilisé du papier photo. Les feuilles avaient un côté brillant et un côté pas brillant. On pouvait choisir des objets à poser sur le papier, puis on appuyait sur le bouton pour allumer le projecteur de lumière.

Ensuite, on devait plonger le papier dans 3 bacs avec des produits chimiques (pas dangereux !) : le révélateur, le bain d'arrêt et le fixateur. Puis on rinçait à l'eau.

La partie cachée par l'objet sous la lumière apparaît blanche alors que le reste est tout noir.

Liam, Hugo et Arthur



Les élèves de l'école Niki de Saint Phalle de Saint Escobille

SAINT-ESCOBILLE-HISTOIRE & PATRIMOINE – SEHP

L'association, créée en 2014, à plusieurs buts, dont celui de mener des recherches sur l'histoire patrimoniale du village, en liaison avec les sociétés historiques locales, et de produire, notamment grâce à son président Jean-Pierre LIENASSON de nombreux documents publiés sur le site Internet communal.

<http://www.saintescobille.fr/fr/information/66217/histoire-tradition>

Ces documents concernent la description du patrimoine de notre village, ainsi que l'histoire et les traditions beauceronnes.

Des animations culturelles (concerts ; expositions ; promenades etc.) viennent régulièrement animer notre village, et l'association contribue à la mise en valeur du patrimoine humain : activités agricoles ; valorisation du terroir.

L'association contribue à la sauvegarde de l'église Saint Denis en étroite collaboration avec le Conseil Municipal.

À l'intérieur de l'église, un retable datant du XVII^e siècle est certainement l'œuvre d'un ébéniste réputé de la capitale connu du seigneur de Saint-Escobille. L'une des statues en bois peint pourrait être Saint Nicaise.

Cette année, l'association va financer la réfection de l'estrade devant le maître-autel pour un montant de 4.380.00 €. Cela est possible grâce aux dons, aux ventes de chocolats de Noël et de Pâques, concerts, représentations théâtrales, marché de produits locaux.



Si l'histoire, et le patrimoine vous intéressent, rejoignez l'association (cotisation : 5.00 €/an) et/ou faite un don désormais déductible de vos impôts à hauteur de 66%. Soyez généreux, il reste beaucoup de choses à effectuer dans l'église, le seul bâtiment, historique âgé de dix siècles encore présent dans notre village.

Saint-Escobille – Histoire & Patrimoine

Mairie ; 2 rue du château ; 91410 Saint-Escobille

SIRET : 809 553 076 00013



Concert Jazz 2022



LA COMPAGNIE DES MUSCARDINS PRESENTE
LA NUIT DE L'IGUANE
d'après Tennessee Williams
Cathy Notot
Maria Pissarra
Christine Ducornail
Christelle Ruello
Daniel Julien Mercier
Jean Pierre Lienasson
Yohko Thammalakia
Mise en scène : Ariane Pasco
1 Juillet 2022
Salle des Fêtes à
St-Escobille
20 h 30
(entrée libre et gratuite)



VIE ASSOCIATIVE



@SAINT_ESCOBILLE_LOISIRS_SPORT

Suivez la SELS sur les réseaux sociaux



18 mars 2023

Souvenirs de la soirée de la Saint Patrick



10 Avril 2023

Chasse aux œufs



SAINT ESCOBILLE LOISIRS SPORTS

BROCANTE



le dimanche 28 mai 2023

à Saint-Escobille

Pour les particuliers et professionnels

4€ le mètre linéaire

Informations au 0622711975 ou 0786523240

sebastien.lesage@aol.com ou stephanierutard@aol.com

Les inscriptions sont à faire parvenir à M. LESAGE OU MME. RUTARD

au 8 rue de Beauce 91410 Saint-Escobille.

Paieement par chèque à l'ordre de la SELS

Les Après-midi récréatives

Un jeudi sur deux, les semaines paires de 14 à 17 heures, Venez partager un moment de détente et de convivialité à la salle communale...

Prenez contact avec :

Ginette au 06 71 57 66 08

gigi_hugues@live.fr

Françoise au 01 64 95 50 60

francoise.lienasson@orange.fr



Fête autour du feu de la St Jean

A Saint Escobille, on fête l'événement de la Saint Jean avec barbecue, musiques et danses autour d'un feu, le Samedi 24 Juin.



Appel à bénévoles pour préparer la fête, dès le samedi matin.

SELS



Cuiz Bar

Vendredi 2 Juin
Le CuizBar
est à Saint Escobille

Joyeux Bar itinérant et
Gourmand
Place de l'église
à partir de 18 h

Mieux Vivre ensemble

Rappel des règles avec l'arrivée des beaux jours

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tel que tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc.... ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrés de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les véhicules à moteur, notamment Motos, quads ...
sont interdits sur le stade, et le parcours sportifs



<https://www.voisinsvigilants.org/>

La Gazette

Vous pouvez y publier toutes les informations que vous souhaitez communiquer à l'ensemble de vos voisins : un animal perdu, une petite annonce, des remerciements pour converser avec

vos voisins utilisez la gazette ou la messagerie ... mais pas l'alerte !

Cette information sera transmise à l'ensemble des VVS de votre communauté.

N'hésitez pas participez !



**Alertes
SMS Et Email**

J'appelle le 17 en cas d'urgence, les alertes ne viennent qu'en complément.



lundi 8 Mai 2023, Saint Escobille

Cérémonie de commémoration du 78e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

« Journée d'Hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France durant ces années de guerre. Elle est également un hommage que la Nation doit à toute la génération de la guerre, femmes et hommes, dans sa diversité : combattants, résistants, déportés, réfractaires au STO, prisonniers, « malgré-nous », justes parmi les nations qui, en s'engageant avec courage et humilité puis en témoignant au lendemain de la guerre, sont devenus des symboles. »



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

2 rue du Château
91 410 Saint-Escobille



Téléphone : 01 64 95 52 62

Courriel : mairieescobille@wanadoo.fr

Monsieur le Maire ,Yves VILLATE,
reçoit sur rendez-vous

Secrétaire, Estelle GARNIER

Heures d'ouvertures au public :

lundi	de 8h30 à 12h00
mardi	de 13h30 à 17h00
jeudi	de 13h30 à 18h00
vendredi	de 8h30 à 12h00
samedi	de 9h00 à 12h00



CARNET

Naissances

Lyo, Philippe, Stéphane LACAMBRA né le 18 mars 2023
à Rambouillet

Lya DEVIC LANCELLE née le 28 mars 2023 à Etampes

Louis MARSAT né à Etampes le 7 mai 2023



BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la **bibliothèque municipale**
vous accueillent en face de la mairie de Saint-Escobille.
<http://opac-x.bibliothequesaintescobille.biblix.net/>

Permanences

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 10h à 12h

Fermeture pendant
les vacances scolaires



Large choix de documents : emprunter 3 livres, 3 périodiques,
2 DVD, 2CD, à la fois pour une durée de 3 semaines avec
possibilités de demandes régulières personnalisées.

AGENDA



Brocante SELS
Dimanche 28 mai

CuizBar
Vendredi 2 Juin

Elevage - Théâtre & Musique de Rue
Dimanche 4 Juin 11h30

Feu de la St jean SELS
Samedi 24 juin

Feu d'Artifice Pyromusical
Bal des pompiers
Vendredi 14 Juillet

Les journées Européennes du Patrimoine
Cinéma
16 & 17 Septembre

Soirée Dansante Halloween SELS
Samedi 4 Novembre

Commémoration du 11 Novembre

Repas des Anciens
Samedi 2 Décembre

EXPOSITION

07.04.23
20.06.23

**LE VERGER
DE
ST ESCOBILLE**

Dessins réalisés par les enfants de l'école élémentaire
NIKI DE SAINT PHALLE de St Escobille.

**Les dessins du verger
par les enfants sont à la
BIBLIOTHEQUE**

OUVERTURE LUNDI : 16h 18h - MERCREDI : 14h 16h - SAMEDI : 10h 12h

Région Île de France

BUDGET PARTICIPATIF
ÉCOLOGIQUE